

MINISTERE DU COMMERCE  
ET DE L'INDUSTRIE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE  
L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL  
ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES

MINISTERE DES FINANCES  
ET DU BUDGET

MINISTERE DES EAUX  
ET FORÊTS

Abidjan, le 09 JAN 2025

N° 001/MCI/MEMINADERPV/MFB/MINEF-2024

**AVIS AUX IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS**

**Objet :** Suspension à titre conservatoire de l'exportation des amandes de karité

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, le Ministre des Finances et du Budget, et le Ministre des Eaux et Forêts portent à la connaissance des usagers du Commerce Extérieur que, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'accélération de la transformation des produits agricoles et en vue de protéger l'appareil de production et le pouvoir d'achat des populations concernées, et d'assurer l'approvisionnement régulier des unités de transformation locale, l'exportation des noix et des amandes de karité est suspendue à titre conservatoire, à compter de la date de signature du présent avis.

Tout manquement à cette disposition est passible de sanctions, conformément aux dispositions prévues par la loi.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE  
L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES  
  
**Kobena Kouassi ADJOUMANI**

LE MINISTRE DU COMMERCE  
ET DE L'INDUSTRIE  
  
**Souleymane DIARRASSOUBA**

LE MINISTRE DES EAUX ET FORÊTS  
  
**Laurent TCHAGBA**

LE MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET  
  
**Adama COULIBALY**

- Ampliations :
- o Présidence
  - o PRIMATURE
  - o MCI/CAB
  - o MEMINADERPV/CAB
  - o MFB/CAB
  - o DOUANE
  - o CCESP
  - o GUCE-CI
  - o SACO GUA
  - o BIVAC-SCAN
  - o FNSCI
  - o UGECI
  - o CGECI - CCI-CI